



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**AVIS PUBLIC**

Concernant la demande de dérogation mineure à l'implantation d'une résidence sur un terrain situé au 272, rue de la Grève, Cacouna (Québec), G0L 1G0, **AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Le 21 janvier 2021, une demande de dérogation mineure a été complétée afin de rendre conformes les dimensions d'une résidence qui serait implantée sur un terrain situé dans la zone O2-H;
2. Plus spécifiquement, le propriétaire de cet immeuble désire que le Conseil lui accorde la permission de déroger aux normes prévues au cahier de spécifications en regard de la superficie minimale exigée qui est de 65 m<sup>2</sup> (classe « C ») alors que le bâtiment projeté aurait une superficie de 49,79 m<sup>2</sup>, ainsi qu'à l'article 6.1.3 du Règlement de zonage, plus spécifiquement en regard de la profondeur qui serait de 4,06 mètres alors que la profondeur minimale requise est de 6,00 mètres;
3. Conformément aux dispositions du règlement mentionné ci-dessus, le conseil avise la population qu'il se prononcera sur l'acceptation ou le rejet de cette demande lors de la séance ordinaire du lundi 8 mars 2021 à 19h30;
4. Cette séance devant se tenir à huis clos en raison des mesures sanitaires mises en place par les autorités gouvernementales, la procédure de consultation prévue lors de la séance où le conseil doit se prononcer sur la demande de dérogation mineure doit être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public, le tout conformément au décret numéro 102-2021 du 5 février 2021;
5. En conséquence, lors de la séance mentionnée ci-dessus, le conseil se prononcera sur la demande de dérogation mineure sans que les personnes intéressées par cette demande puissent s'y faire entendre;
6. Toutefois, toute personne intéressée par cette demande peut transmettre ses objections et/ou remarques par courriel au directeur général au [fberube@cacouna.ca](mailto:fberube@cacouna.ca) ou via un envoi postal au 415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec) G0L 1G0.

Donné à Cacouna ce 22<sup>e</sup> jour du mois février de l'an 2021.

**M<sup>e</sup> Félix Bérubé, notaire**  
Directeur général &  
secrétaire-trésorier